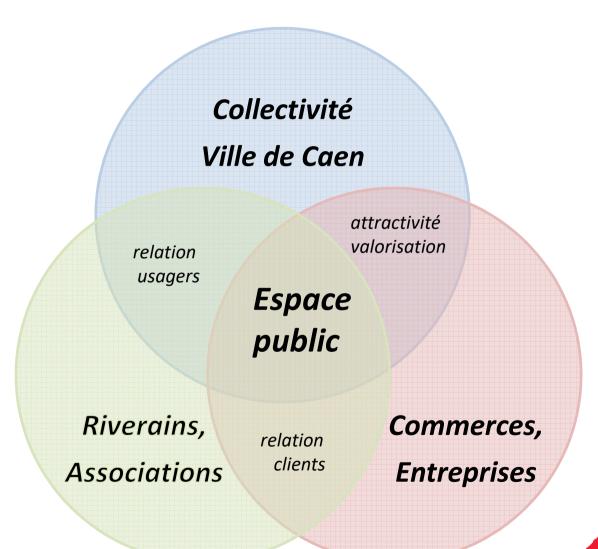
La gestion des terrasses

Direction de la Voirie – Service Déplacements Urbains Pôle réglementation du domaine public routier



Les différents acteurs sur l'espace public





Les missions de la direction de la Voirie



Garantir l'accessibilité de l'espace public

• Cheminements piétons, modes de déplacements doux, personnes à mobilité réduite



Assurer l'exploitation et la distribution des réseaux

- réseaux enterrés (Electricité, eau, gaz, télécoms)...
- ...ou aériens (Electricité, télécoms, éclairage public)



Organiser la circulation et le stationnement

- coordonner les interventions (travaux, manifestations...),
- Suivre la politique de stationnement



Valoriser l'espace public

- assurer les travaux d'entretien et d'aménagements,
- participer au développement de l'attractivité commerciale



L'instruction d'une demande de terrasse

1

• dépôt d'un dossier de demande par le commerçant

2

 instruction du projet par la Voirie, validation ou demande de modifications

3

 avis d'autres services ressources (commerce, urbanisme, ERP, propreté, hygiène...)

4

• passage en commission terrasses (interne Ville) si avis divergents

5

• réception de l'autorisation et du « macaron terrasse »



Zoom sur la commission des terrasses

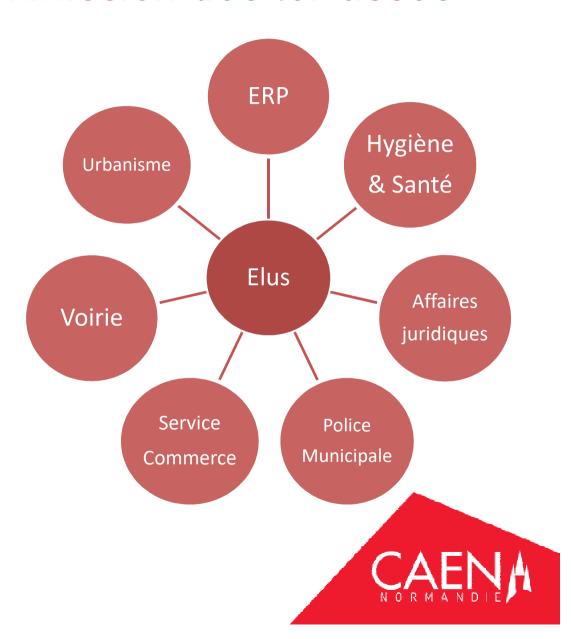
> Pilotage:

Cabinet du Maire
M. Patrick JEANNENEZ
Mme Véronique DEBELLE
Mme Nathalie BOURHIS

Préparation et présentation des dossiers par la Voirie

Participation des services ressource

Périodicité mensuelle



Zoom sur la commission terrasses

> Rôle:

Elle étudie et se prononce sur les dossiers de demandes de terrasse préalablement instruits par les services en fonction de règles administratives et techniques.

N'y sont présentés uniquement que les dossiers présentant des irrégularités.

Finalité / enjeux :

Elle arbitre politiquement et collégialement en cas d'avis divergents des services et permet, lorsqu'il est possible, d'aboutir favorablement à des demandes complexes.



Historique

- Entre 1995 et 2014, 419 autorisations de terrasses délivrées, dont 380
 « permanentes » (sans date de fin), soit en moyenne une vingtaine par an,
- A partir de 2014, révision de la gestion des terrasses :

2016:

2014: annualisation des

nouveau schéma d'instruction

terrasses

révision de la réglementation générale

mai 2016 : 1^{ère}

commission terrasses **janvier 2017**:

labellisation par « macaron terrasses »

2019:

Guide commerçants







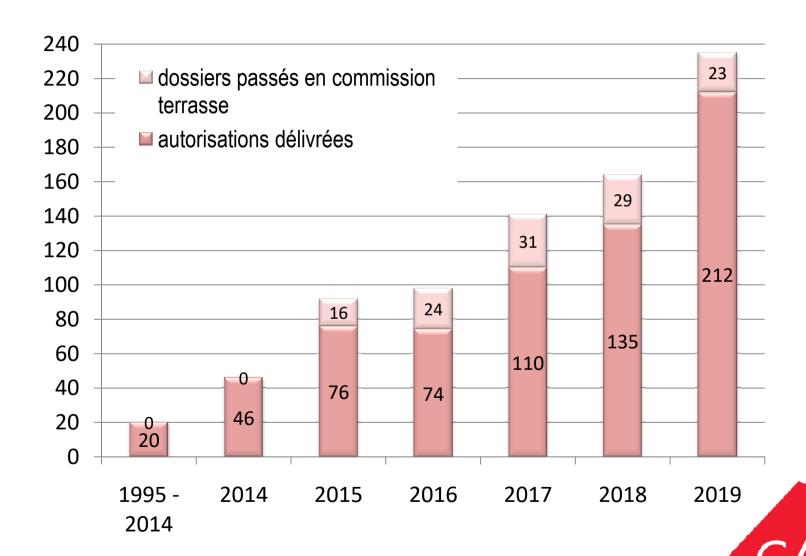






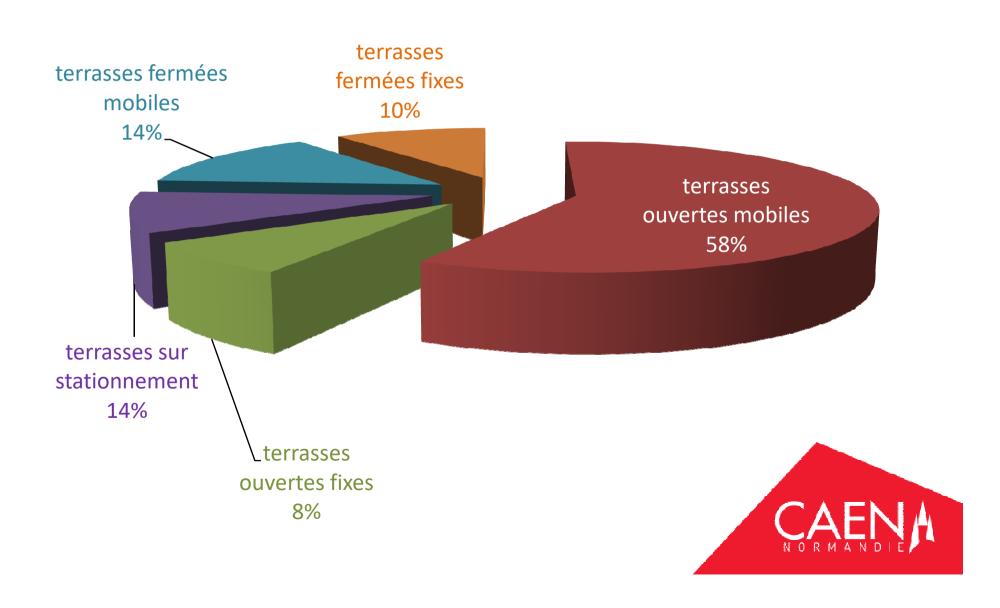


Nombre de dossiers traités



Répartition par typologies de terrasses

(année 2019)



Merci de votre attention

Direction de la Voirie – Service Déplacements Urbains Pôle réglementation du domaine public routier

